

# Abonnements mobiles combinés à un Pack

## Conseils pratiques

### Abonnements mobiles choisis

Le nom de chaque abonnement mobile combiné au Pack est confirmé :

- sur votre facture ;
- dans la lettre de bienvenue envoyée au titulaire du compte ;
- dans le compte **MyProximus** de chaque utilisateur

Plus d'info sur les abonnements choisis ? Surfez sur [www.proximus.be](http://www.proximus.be) ou appelez notre service clientèle.

### Avantages pour chaque abonnement mobile combiné au Pack

- Chaque utilisateur bénéficie de la qualité de notre réseau mobile ;
- Vous **réalisez une économie mensuelle** de **€2, €5** ou **€10/mois** sur chaque abonnement ;
- Les clients **Internet** de Proximus surfent sans frais supplémentaires depuis leur smartphone :
  - via plus d'1 million de Wi-Fi Hotspots en Belgique et 13 millions dans le monde. Pour créer votre compte Wi-Fi Hotspot, rendez-vous sur [www.proximus.be/hotspots](http://www.proximus.be/hotspots) ;
  - via le volume internet mobile inclus dans l'abonnement **Internet**.

### Aperçu de votre consommation

Nous vous aidons à contrôler votre consommation GSM :

- en vous envoyant des **SMS** à différents stades de votre abonnement ;
- grâce à l'app **MyProximus** à télécharger sur votre smartphone, vous suivez votre consommation de minutes, SMS et MB. Intéressé ? Envoyez **MyProximus** gratuitement par SMS au **8480** pour recevoir le lien vers l'application ou téléchargez **MyProximus** sur Google Play™ Store ou Apple App Store ;
- depuis **MyProximus** sur votre PC, cliquez sur Ma facture et consommation.

## Informations pour le titulaire du compte mobile

### Droits et responsabilités dans le cas d'un Pack avec plusieurs mobiles

En tant que titulaire du compte, vous reprenez tous les droits et obligations liés aux différents abonnements mobiles combinés au Pack : paiement de la facture, gestion de l'abonnement (par exemple : ajout ou retrait d'options), paiement des pénalités en cas de rupture du contrat de chaque utilisateur (dans le cas d'une offre conjointe par exemple),...

### Gestion des abonnements via votre compte MyProximus sur votre PC ou depuis votre smartphone

Vous pouvez gérer toute une série d'aspects des différents GSM de la famille, consulter la facture globale des mois précédents ou en cours, gérer les abonnements... Pas encore de compte **MyProximus** ? Surfez sur [www.proximus.be/myproximus](http://www.proximus.be/myproximus).

En tant que titulaire du compte, vous ne voyez pas les détails des communications des utilisateurs des abonnements mis dans le Pack et ce, afin de respecter la vie privée de chacun.

### Épargne de points Premium Club pour l'ensemble des produits fixes et mobiles

**Premium Club** est le programme de fidélité de Proximus qui permet d'épargner automatiquement des points à échanger contre de chouettes cadeaux : minutes d'appel, chèques cadeaux, GSM,... Plus d'info sur : [www.proximus.be/premiumclub](http://www.proximus.be/premiumclub).

# Informations pour les utilisateurs d'un abonnement mobile combiné au Pack

## Droits et responsabilités dans le cas d'un Pack avec plusieurs mobiles

Vous ne recevrez plus de facture pour votre/vos abonnement(s) mobile(s).

Désormais, tous vos abonnements seront regroupés sur une seule et même facture. Vous perdez donc vos responsabilités et autres droits sur votre abonnement. Dès lors, si vous désirez changer de plan tarifaire ou opter pour une option payante, vous devrez passer par le titulaire du compte Proximus. Sachez aussi que ce dernier peut, à tout moment et sans votre accord, changer ou mettre fin à votre abonnement (vous perdez alors vos avantages et/ou promos existants). Néanmoins, ceci ne vous dispense pas du respect des Conditions Générales de Proximus.

## Respect de votre vie privée

Le détail de vos communications n'est pas montré au payeur de la facture.

Néanmoins, si vous le souhaitez, vous pouvez les rendre visibles en envoyant gratuitement « **MONTREZ** » par SMS au **8787** depuis le GSM concerné. Le payeur peut voir le détail de vos consommations et vous désirez le cacher ?

Envoyez gratuitement « **CACHER** » par SMS au **8787** depuis le GSM concerné.

## Ancien client de Proximus ?

### Vous étiez client Pay&Go (avec ou sans recharge automatique) ?

Votre crédit d'appel restant sera automatiquement déduit du montant de votre 1<sup>ère</sup> facture.

### Vous aviez déjà un abonnement mobile Proximus ?

Votre dernière facture Proximus sera calculée au prorata du nombre de jours que vous avez consommés.

### Vous aviez un compte MyProximus (anciennement Mes e-Services) ?

Vous trouverez désormais les informations concernant votre mobile (facture, consommation, etc.) dans la rubrique **Mes Pack/produits fixes** sur la page principale. Si vous n'aviez pas encore de compte **MyProximus**, rendez-vous sans plus attendre sur **proximus.be** pour en créer un.

### Vous étiez déjà membre de notre programme de fidélité Premium Club ?

Les points que vous avez épargnés seront transférés automatiquement si vous êtes le titulaire du compte.

Si vous êtes simple utilisateur, vous pourrez choisir de les utiliser dans le mois ou les transférer au titulaire du compte mobile.

## Aide et infos

[proximus.be](http://proximus.be)

Contactez notre service clientèle au **0800 33 800**.